

IDENTITÉ VISUELLE
LOGO et MARQUE

INTRODUCTION

La charte graphique rassemble les règles à observer pour faire vivre au quotidien cette identité visuelle, en interne comme à l'externe. Elle est divisée en deux parties distinctes : l'une mettant en évidence les principes fondamentaux à respecter, l'autre présentant une liste non exhaustive d'exemples d'utilisations pour vous accompagner dans la réalisation des documents de communication.

Elle repose sur le respect de normes graphiques et un langage éditorial qui assurent une cohérence à l'ensemble des supports de communication (papeterie, dépliants, plaquettes, internet, signalétique, etc.).

Elle est là aussi pour assurer cette cohérence de l'utilisation du logotype et de la marque quand ils sont fournis à un partenaire qui doit les utiliser dans le cadre de ses publications.

La nouvelle identité visuelle a pour principal objectif de donner une identité à la Communauté de Communes Roumois Seine reconnaissable et mémorisable par tous.

Notre logotype



Notre marque



Notre marque

UN NOUVEAU CONCEPT DE COMMUNICATION POUR REFLÉTER LES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communiquer vers les habitants du territoire est une démarche aujourd'hui essentielle afin que la population soit informée et constate le travail accompli par la Communauté de Communes Roumois Seine. Si les domaines de compétences sont variés, ils sont réunis par une orientation principale : la qualité environnementale et le cadre de vie.

Disposer d'un concept de communication fort permet de suivre un fil conducteur et de renforcer la cohérence et la visibilité des messages et des supports diffusés tout au long de l'année par la Communauté de communes. Il apporte par ailleurs une véritable dynamique grâce à de nombreuses déclinaisons possibles.

La nouvelle identité visuelle créée pour Roumois Seine, s'inspire du logo – avec le « R » qui rappelle les boucles de la Seine – et, surtout, avec le jeu de mots et de sonorités inspirés par le « R » (air...). La déclinaison du « R – air » étant liée aux domaines de compétences de la collectivité (un air de fête, un air nature, air de famille, etc.).

Ce nouveau concept, que vous retrouverez sur l'ensemble des supports de communication de la Communauté de communes, contribuera à renforcer l'identité de notre territoire tout en permettant une meilleure visibilité au-delà de nos frontières.



L'utilisation du logo et de la marque dans un support de communication

Voici les 2 combinaisons possibles :



+

Un R...

OU

Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie

Un R de mobilité

Si le logo complet est utilisé, une phrase contenant la marque doit être ajoutée « Un R nature », « Un R de mobilité »,...

Le logo et la marque peuvent être utilisés en une identité visuelle unique / logo combiné incluant notre nom et la marque avec la vague représentative de notre logo.

Utilisation du logo complet et de la marque en texte

Plaquette de présentation du PESL



L'utilisation du logo complet avec la marque en texte doit être privilégiée lors de la création d'un support de communication print ou web - grand public ou interne.

Néanmoins, il est tout à fait possible pour des questions visuelles d'utiliser le logo combiné.

Le logotype complet doit respecter la chartre graphique éditée lors de sa création (taille, couleurs, utilisation sur fonds,...).

La marque en texte doit respecter les éléments suivants :

La typographie :

Ronnia Extra bold
Ronnia Bold
Ronnia Semi bold
Ronnia Condensed regular

Les couleurs :

Les couleurs utilisées s'adaptent au visuel créé.

Publication Réseaux Sociaux



Utilisation du logo combiné

Panneau d'entrée de territoire



Doudoune des agents



L'utilisation du logo combiné doit être privilégié pour la signalétique, les goodies et les vêtements de travail.

Néanmoins, il est tout à fait possible pour des questions visuelles d'utiliser le logo complet avec la marque en texte.

La typographie :

RoumoisSeine

Myriad Pro - regular

Communauté de Communes

Century Gothic - regular

en Normandie

Echelle verticale 120%

Century Gothic - regular

Echelle verticale 90%

Les couleurs (identiques à la Charte Graphique du logotype) :



Bleu turquoise

Pour symboliser l'eau
(la Seine)



Bleu marine



Gris foncé

pour symboliser
l'urbanisme



Gris clair

pour symboliser
l'urbanisme



Vert

pour symboliser
la nature

Le logo peut être utilisé en blanc ou en noir sur fonds colorés et/ou foncés.

La marque peut être modifiée en fonction du sujet de la communication :

Exemples : « Un R de mobilité », « Un R de sport »,
« Un R de numérique » - **sur demande au service
Communication de la collectivité.**

Exception : Destination Roumois Seine // Instagram

La seule exception à l'utilisation des logos précédemment présentés sera lors de publications sur le compte Instagram « Destination Roumois Seine ».

En effet, ce réseau social est un outil permettant de mettre en avant, visuellement, le territoire. Ainsi, le logo est allégé afin de ne pas saturer les photographies. La mention simple « Roumois Seine » suffira à représenter le logotype et la marque et sera affiché sur les photographies.

Roumois Seine

